



Partenaires fondateurs



Une démarche collective interfilières ouverte pour faire des performances sociétales le levier de différenciation et de développement de la Ferme France, en France et à l'international

Par Ferme France nous entendons toutes les structures françaises de production, transformation et commercialisation de produits alimentaires et non alimentaires issus de la production agricole



Les consommateurs et la société civile interpellent de plus en plus les acteurs des filières alimentaires (agriculteurs, entreprises agroalimentaires, distributeurs, artisans et restaurateurs). Ces derniers font aujourd'hui l'objet de multiples demandes « sociétales » sur des sujets variés comme l'origine et la traçabilité des produits, l'utilisation de phytosanitaires, le bien-être animal, la nutrition & santé humaine ou encore l'impact sur l'environnement. Au-delà du secteur alimentaire, tout produit issu des filières agricoles est concerné par cette transformation sociétale. La pression exercée sera toujours plus pressante. Les consommateurs seront de plus en plus exigeants.

Notre capacité à répondre aux exigences de qualités à l'international est un enjeu crucial pour la valorisation des filières françaises.

Nos convictions

- Renforcer les performances sociétales de la production / transformation agricole française et les promouvoir lisiblement en France et à l'international est une opportunité pour valoriser les filières et leurs acquis (qualités, diversité, démarches sociétales, signes de qualité).
- S'appuyer sur la force du collectif interfilières pour définir des objectifs communs de performance sociétale compatibles avec les réalités économiques de chaque filière, est indispensable pour gagner en lisibilité auprès des consommateurs et réduire les coûts induits par la démultiplication des cahiers des charges.
- Rendre acteur le consommateur pour qu'il s'implique dans les choix et les actions des filières pour une amélioration continue de son alimentation et de tout produit issu de la production agricole, est nécessaire pour recréer une relation de confiance et de responsabilité partagée entre consommateurs et acteurs des filières.
- L'intelligence collective est compatible avec la différenciation de chaque acteur.

Dans l'esprit des Etats Généraux de l'Alimentation lancés en 2017, Ferme France propose aux acteurs des filières une démarche collective interfilières ouverte, pour augmenter les performances sociétales et en faire un levier de différenciation et de création de valeur en France et à l'international

Nos objectifs

1. Créer et promouvoir un **étiquetage d'évaluation de la qualité sociétale** globale des produits issus de la production agricole, basé sur des critères objectivables reconnus par tous permettant aux acteurs des filières d'améliorer progressivement et continuellement leur performance sociétale et économique et de se différencier,
2. Financer la mise en œuvre des **plans de progrès sociétaux** chez tous les acteurs des filières, en toute transparence sur l'origine et l'usage des fonds collectés,
3. Rendre **acteur le consommateur** par un mécanisme de participation à l'orientation des plans de progrès

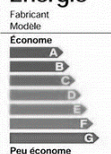


AMELIORER ET PROMOUVOIR LA PERFORMANCE SOCIETALE DE LA FERME FRANCE

ETAPE 1 : La construction collective de plans de progrès sociétaux

- Les plans de progrès seront définis filière par filière, enjeu sociétal par enjeu sociétal, en concertation avec les acteurs économiques engagés dans la démarche, les experts et les consommateurs. *Suscitant le plus d'intérêt de la part des consommateurs, les premiers enjeux pris en compte seront la traçabilité et l'origine, la nutrition et la santé humaine, le bien-être animal. A terme tous les enjeux seront couverts.*
- Les plans de progrès prendront en compte toutes les étapes qui constituent la chaîne de valeur (production, transformation, distribution, commercialisation) et se baseront sur des indicateurs objectifs, coconstruits et facilement auditables. *Sans parti pris idéologique, ces indicateurs et plans de progrès permettront de répondre de manière objective aux attentes sociétales des consommateurs dans le respect des réalités économiques et humaines de chaque filière.*
- Les plans de progrès seront établis sur une échelle à 6 points permettant à chaque acteur de prioriser ses engagements, de se différencier et d'organiser l'amélioration progressive de sa performance sociétale. *À l'instar de ce qui existe dans les normes NF appliquées à la performance énergétique, cette évaluation par échelle permettra de marquer les progrès réalisés et laissera libre chaque acteur de choisir son chemin de progrès et de valoriser ses positions sur ces échelles.*
- Les plans de progrès émis par l'Association Ferme France n'ont pas vocation à se substituer ou à concurrencer les référentiels, labels, démarches, outils et travaux existants mais au contraire proposent une synthèse, ainsi qu'un levier complémentaire de valorisation.

Énergie



ETAPE 2 : La mise en place d'un étiquetage sociétal volontaire¹

- Sur la base du volontariat, Ferme France propose aux acteurs économiques de valoriser leur engagement et leur performance sociétale via un étiquetage simple, rapidement compréhensible par le consommateur et identique quelle que soit la filière d'origine et le produit.
- L'étiquetage donnera sur l'emballage une note globale de performance sociétale d'un produit intégrant la diversité des enjeux sociétaux. Le détail des performances enjeu par enjeu sera donné sous format digital.

ETAPE 3 : La création d'un mécanisme de financement des plans de progrès sociétaux

- Un mécanisme visant à financer les plans de progrès sociétaux chez tous les acteurs engagés sera créé. Le pilotage, ainsi que les critères d'éligibilité et d'attribution des fonds seront discutés et co-définis par les acteurs engagés dans la démarche.

¹ Le nom Ferme France est le nom institutionnel de l'Association. Le choix du nom qui désignera l'étiquetage sociétal des produits est en cours de définition. L'étiquetage cherchera à exprimer la « Performance Sociétale » du produit. En tout état de cause, ce nom ne reprendra pas le terme France pour qu'aucune ambiguïté sur la question des origines des produits ne puisse exister.



RECREER UNE RELATION DE CONFIANCE & RESPONSABILITE PARTAGEE AVEC LES CONSOMMATEURS

Ferme France, une démarche de réconciliation des acteurs des filières et des consommateurs

La mise en place de plans de progrès crédibles nécessite la participation des consommateurs. Cette implication citoyenne a également pour ambition de rapprocher les consommateurs des acteurs de la filière, de sensibiliser les premiers aux réalités des seconds en leur proposant :

- De participer à **un jury citoyen**. Cette instance aura pour mission de garantir aux consommateurs que la performance sociétale du produit correspond à la réalité du terrain, en donnant les moyens à des consommateurs volontaires d'aller vérifier les lieux de production, transformation, commercialisation, distribution des produits.
- D'agir sur la priorisation des plans de progrès sociétaux à financer par Ferme France. En achetant des produits avec l'étiquette émise par l'association Ferme France, le consommateur **cumule des droits de vote** qui lui permettront de participer à la priorisation des plans de progrès sociétaux financés par Ferme France.

Ferme France, une démarche puisant sa légitimité dans le travail collaboratif entre les acteurs économiques et les experts

Pour la construction des plans de progrès sociétaux comme pour l'élaboration des plans de financement, Ferme France s'appuiera sur 4 Commissions d'experts pluridisciplinaires² :

- **Technique** : Instituts techniques, ONG spécialisées, juristes, agriculteurs et groupements, transporteurs, industriels
- **Ethique** : Personnalités, religieux, philosophes, ONG
- **Sociétal** : Médias, associations de consommateurs, politiques, syndicats professionnels, éducation nationale, artistes
- **Scientifique** : Chercheurs, éthologues, enseignement agricole et vétérinaire, médecins, sociologues, anthropologues, psychologues, psychanalystes

Nos 1^{ers} partenaires techniques :



² Les recommandations faites par les Commissions d'experts seront arbitrées par le Conseil d'administration de l'association et validées par le Bureau.



FAIRE RAYONNER LA FRANCOPHONIE AGRICOLE

- Ferme France a pour vocation de définir des indicateurs et des plans de progrès qui concernent tout produit issu de la production agricole.
- Notre but est d'améliorer collectivement nos standards français de qualité sociétale et de les valoriser grâce à un étiquetage de performance sociétale.
- Notre volonté est de lier cette amélioration sociétale à une optimisation de notre performance économique collective et à une juste répartition de la valeur au sein de nos filières.
- Notre ambition collective est de promouvoir en France et dans le monde, le modèle de production français des produits alimentaires et non alimentaires issus de la production agricole.
- Ferme France n'a pas pour objet la valorisation en soi de l'origine française des produits, des étiquetages existent déjà pour identifier et valoriser l'Origine France.
- Un critère sociétal « Parcours français » sera créé. Il permettra d'identifier et de valoriser le taux de production française de chaque produit étiqueté. Ainsi à performance sociétale équivalente, un produit Origine France sera mieux noté.
- Les plans de progrès émis par Ferme France pourront être appliqués à l'international sous l'égide d'entreprises françaises.

Par Ferme France nous entendons toutes les structures françaises de production, transformation et commercialisation des produits alimentaires et non alimentaires issus de la production agricole.



ADHEREZ A FERME FRANCE

L'ambition de la démarche Ferme France est de rassembler l'ensemble des acteurs économiques des différentes filières engagés dans l'amélioration de la performance sociétale de leur offre, les centres d'expertises techniques et scientifiques, les représentants de la société civile, des experts, les pouvoirs publics et les consommateurs.

Trois raisons de rejoindre la démarche Ferme France dès aujourd'hui :

1. Prendre part à une solution collective innovante qui contribue à améliorer les performances sociétales de nos filières, les pérenniser et créer de la valeur en France et à l'international.
2. Participer à la création et au déploiement d'indicateurs et d'outils qui deviendront les références sur le sujet émergent et global de la performance sociétale.
3. Etre identifié comme un acteur précurseur et engagé au service des filières et des consommateurs et bénéficier de l'attention des médias et des politiques sur Ferme France à l'occasion de son lancement officiel prévu en février 2018, puis tout au long de l'année.

Pour accélérer la création et le développement de la démarche Ferme France, nous lançons une adhésion pour l'année 2018. Cette adhésion 2018 permet à chaque adhérent de participer à la construction des fondements de l'Association (plans de progrès, indicateurs, modèle économique notamment). Nous proposons un tarif préférentiel pour toute adhésion souscrite avant la fin du prochain Salon International de l'Agriculture (SIA) au 04 mars 2018.

Tarifs Ferme France pour l'année 2018

Profils des adhérents et/ou fondateurs	Tarif adhérent avant la fin du SIA (K€HT)	Tarif adhérent après le SIA (K€HT)	Tarif fondateur (K€HT)**
Acteurs économiques Filières et Marchés issus des productions agricoles*	35	50	233
Associations professionnelles	35	50	233
Autres Acteurs économiques	35	50	233
Interprofessions ou toute Institution de filière	20	30	140
Groupements de producteurs	20	30	140
ONG, Associations	20	30	140
Syndicats	7	10	47
Individus, TPE	À définir	À définir	À définir

* **Par acteurs économiques nous entendons :**

> Des metteurs en marché de la chaîne agroalimentaire (amont agricole -> grande distribution) qui réalise du CA et de la MB en France

> Des metteurs en marché dont les produits sont issus de la production agricole (produits en cuir, produits cosmétiques, bioénergies...) qui réalise du CA et de la MB en France

** A la différence des adhérents, les fondateurs versent en une fois l'équivalent de 5 années de cotisation avec une réduction de 6,8%. Ce versement correspond à une avance en trésorerie pour Ferme France, les fondateurs ne payant pas durant les 4 années suivant leur année d'adhésion.



Association FERME FRANCE

16 boulevard Gabriel Guist'Hau - 44000 Nantes

www.fermefrance.org

Contact Presse - Edouard de la Loyère

Edouard.delaloyere@shan.fr

01 42 94 05 66